

RÉUNION DU 8 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit juillet à dix-huit heures, les Membres du Conseil Municipal, convoqués le 24 juin 2021, se sont réunis, en session ordinaire à la Salle des Fêtes, (en raison de l'épidémie de Covid19 et par mesure de précaution) sous la présidence de Monsieur André TIHY, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Mmes DUHAMEL, DURAND F., DURAND M., FÉVRIER, PILLON, WILLIOT ;
et MM. BIHEL, DAVALLAN, INDRE, LEBLANC, LIHRMANN, QUESNEL, TIHY.

Absents excusés : Mme DOINEL (pouvoir à M. TIHY) et M. MARIE (pouvoir à M. DAVALLAN).

Secrétaire de séance : Mme WILLIOT.

GARANTIE D'EMPRUNT

Réhabilitation de 8 logements individuels par le Logement Familial de l'Eure, Chemin des Ecoliers

Les garanties d'emprunt entrent dans la catégorie des engagements hors bilan, parce qu'une collectivité peut accorder sa caution à une personne morale de droit ou public pour faciliter la réalisation des opérations d'intérêt public. Le fait de bénéficier d'une garantie d'emprunt facilite l'accès au crédit des bénéficiaires de la garantie ou leur permet de bénéficier d'un taux moindre.

La collectivité garante s'engage, en cas de défaillance du débiteur, à assumer l'exécution de l'obligation, ou à payer à sa place les annuités du prêt garanti. La réglementation encadre de manière très stricte les garanties que peuvent apporter les collectivités et les EPCI.

L'octroi d'une garantie doit donner lieu à délibération et à signature d'une convention qui définit les modalités de l'engagement de la collectivité ou de l'EPCI.

Le Conseil Municipal doit déterminer le taux de garantie que pourrait supporter la Commune, en complément de la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle et du Département de l'Eure.

Au regard du plan de financement détaillé ci-dessous :

PRIX DE REVIENT	478 227.11 €	100.00 %
<u>PRÊTS</u>		
CDC-PAM Eco -Prêt compl. à taux fixe	222 582.00 €	46.54 %
CDC-PAM Eco-Prêt	160 000.00 €	33.46 %
Sous-Total Prêts	382 582.00 €	80.00 %
<u>FONDS PROPRES</u>		
Fonds Propres	95 645.11 €	20.00 %
Sous-Total Fonds Propres	95 645.11 €	20.00 %
<u>TOTAL GÉNÉRAL</u>	478 227.11 €	100.00 %

Vu les articles L2252-1 à 2252-5 et D1511-30 à 1511-35 du CGCT

Considérant la demande de partage de la garantie d'emprunt concernant le projet porté par LE LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE dans la commune – sis Chemin des Ecoliers,

Le Conseil Municipal décide

- **de fixer** à 30 % la garantie bancaire accordée au LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE dans le cadre du projet de réhabilitation de 8 logements individuels dans la limite du plan de financement détaillé ci-dessus,
- **de donner** tout pouvoir au Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA MAIRIE ET DE SON LOGEMENT

Le Conseil Municipal a accepté le 13 avril 2021, d'autoriser le Logement Familial de l'Eure à effectuer les travaux de système de dispersion des eaux traitées en sortie des 8 logements sur le terrain appartenant à la Commune situé devant la Mairie.

Afin de formaliser cette situation, une servitude de passage d'épandage sera constituée par la Commune au profit du Logement Familial de l'Eure. Cette servitude fera l'objet d'un acte notarié à la charge du Logement Familial de l'Eure.

- Montant des travaux réhabilitation du système d'assainissement de la Mairie et de son logement..... **7 405,20 €**
- Prise en charge, par le Logement Familial de l'Eure des travaux du raccord et de la réalisation des tranchées de dispersion..... **3 386,00 €**
- **Montant de l'opération**..... **4 019,20 €**

SCHÉMA COMMUNAL DE DÉFENSE INCENDIE

Une proposition de Schéma Communal de Défense Incendie a été présentée au Conseil Municipal par M. LIHRMANN et M. TIHY.

Les défenses incendie devront être installées en domaine public mais également en domaine privé.

Plusieurs propriétaires seront contactés lorsque le Schéma Communal de Défense Incendie sera approuvé par le Conseil Municipal.

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTACTUEL

M. le Maire expose au Conseil Municipal que Mme MARIE Audrey n'a pas souhaité que son contrat au poste de gestionnaire de la Salle des Fêtes, soit renouvelé.

Le recrutement d'un agent contractuel est donc nécessaire, afin de gérer au mieux les futures locations de la Salle des Fêtes.

TRAVAUX DE LA FIBRE

La zone 1 est en partie éligible depuis début juillet. Une dizaine d'habitations au niveau de la rue de l'Eglise, ne sont pas raccordées, car des travaux d'effacement de réseaux en cours lors du raccordement de la fibre, ont empêché les branchements. A ce jour, nous ne connaissons pas la date d'intervention.

(Zone 1 = partie de la commune de Pont-Authou à la Sente Ferrey et lotissement des Champs proche de Thierville)

SENTE PIÉTONNE

Les travaux de la Sente Piétonne, qui part de la salle des fêtes jusqu'en face du château de Mme de DURFORT, ont commencé.

Ils sont exécutés par la Communauté de Commune Pont-Audemer Val de Risle, les matériaux seront à la charge de la Commune.

Une haie de charmille sera plantée ultérieurement, ainsi que sur la sente piétonne proche de la rue Roger Santais.

ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

M. le Maire propose que la Commune offre des bons d'achats aux habitants qui ont tenu le bureau de vote lors des 2 tours de scrutin des élections régionales et départementales, pour les remercier de leur aide.

Le Conseil Municipal accepte et fixe le montant à 30 € à utiliser chez les commerçants locaux.

RÉFÉRENT SIGNALLEMENT

Le Centre de Gestion de l'Eure nous informe que depuis le 1^{er} mai 2020, chaque employeur public doit se doter, à destination de ses agents, d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Ce dispositif s'inscrit dans les conditions du décret n° 2020-256 du 13 Mars 2020 et se traduit notamment **par la désignation d'un référent compétent dans ces domaines et ce, quelle que soit la taille de la collectivité.**

Mme Sandra FÉVRIER se porte volontaire.

Une convention de mise à disposition sera signée entre la Commune et le Centre de Gestion.

RÉFÉRENT SDOMODE

Le SDOMODE sollicite la Commune, pour l'inscription d'un référent sur le principe du volontariat, qui serait un relais supplémentaire entre le SDOMODE et les habitants de la commune, uniquement dans le cadre d'actions de communication, relatives à la prévention et au tri des déchets.

M. Pascal BIHEL se porte volontaire.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme Francine DURAND demande qu'un courrier de rappel soit adressé aux propriétaires qui ont des haies non-élaguées sur la Commune.
- M. LIHRMANN demande la création d'une commission pour l'installation de jeux dans la Commune, pour les jeunes enfants. Cette commission étudiera, dans un premier temps où seront installés les jeux et par la suite, consultera les fournisseurs afin de chiffrer le projet.
- Mme DUHAMEL souhaite relancer les habitants qui auraient un meuble (armoire, bibliothèque ...) à jeter, pour la création d'une boîte à lire dans la Commune
Pour les personnes intéressées, merci de contacter la commission Communication via l'adresse électronique : comglos27@gmail.com
- Mme Sandra FÉVRIER informe le Conseil Municipal que l'application Panneau Pocket a été installée par 160 personnes et qu'il y a eu 2 310 lecteurs sur un mois.